



VINÇOTTE asbl

Organisme de contrôle agréé | Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Siège social : Jan Oliestagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique

TVA BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis : BE25 2100 4144 1482 • BIC : GEBABEBB

Rue Phocas Lejeune 11 • 5032 Gembloux • Belgique • tél.: +32 81 432 611 • gembloux@vincotte.be



IM10010425700001229

Travaux
Nat

ADMINISTRATION COMMUNALE DE BERLOZ Mr
KELKENERS

Rue Antoine Dodion 10
B-4257 Berloz
Belgique

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint notre (nos) rapport(s) de contrôle :

Copie : GEM/16/13837245/00/FR

Instal. elec. périodique

Nous vous en souhaitons bonne réception, et vous présentons, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

**VINÇOTTE asbl**

Organisme de contrôle agréé | Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail
Siège social : Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique
TVA BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

Rue Phocas Lejeune 11 • 5032 Gembloux • Belgique • tél: +32 81 432 611 • gembloux@vincotte.be

Personne à contacter: GEOFFREY DEPREZ, Electricité

• Nos coordonnées

Rapport N°: GEM/16/13837245/00/FR/000

Réf. contrat: 1025568/4000

• Vos coordonnées

Réf: /

• Données d'intervention

Lieu: ADMINISTRATION COMMUNALE DE BERLOZ

Rue Antoine Dodion, 10

4257 Berloz

Date: 03/08/2021

Effectuée par: BECKERS FREDERIC / MPI

ADMINISTRATION COMMUNALE DE BERLOZ
Rue Antoine Dodion, 10
4257 Berloz
Belgique

RAPPORT DE VISITE DE CONTRÔLE PÉRIODIQUE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À BASSE TENSION ET À TRÈS BASSE TENSION

INSTALLATION: Crèche de rosoux

NOTE 1 : Nous attirons votre attention sur le Livre IV du Code du bien-être au travail qui définit les prescriptions minimales de sécurité auxquelles doivent satisfaire les équipements de travail existants (machines, appareils, outils ou installations), en tenant compte de l'état d'évolution de la technique.

Ceci inclut l'équipement électrique des machines et les installations électriques. Le contrôle suivant les exigences minimales pour les équipements électriques des machines n'est pas compris dans ce rapport

*NOTE 2 : Nous attirons votre attention sur le Code du bien-être au travail (Livre III : Lieux de travail, Titre 2 : Installations électriques) et les prescriptions minimales de sécurité des installations électriques sur les lieux de travail.
Nos services sont à votre disposition pour des informations additionnelles.*

BASE DE L'EXAMEN

Le contrôle a été effectué selon les prescriptions suivantes:

- RGIE - ARRÊTÉ ROYAL DU 08/09/2019 ÉTABLISSANT LE LIVRE 1 SUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À BASSE TENSION ET À TRÈS BASSE TENSION, LE LIVRE 2 SUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À HAUTE TENSION ET LE LIVRE 3 SUR LES INSTALLATIONS POUR LE TRANSPORT ET LA DISTRIBUTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE (M.B. 28/10/2019)
- ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DU 19/07/2007 - MILIEUX D'ACCUEIL (ENFANTS)

RUBRIQUES DU RAPPORT

- I. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES
- II. MESURES / ESSAIS
- III. INFRACTIONS
- IV. REMARQUES
- V. TABLEAUX

Date d'émission : 10/08/2021

Nombre de pages : 4

Annexe(s) : /

Distribution : or. 1
cc. 1





CONCLUSION

- L'installation dont il est question n'est pas conforme aux prescriptions définies ci-avant. Pour que cette installation puisse être conforme aux prescriptions définies ci-avant, il y a lieu de remédier aux infractions reprises dans le présent rapport.
- Nous vous invitons à tenir compte des observations et/ou recommandations reprises dans le présent rapport.



I. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES

1. Généralités

Article(s) de référence

Livre 1 (AR 08/09/2019 - MB 28/10/2019) : Installations électriques non-domestiques à basse tension et à très basse tension

Schémas de mise à la terre :

Schéma TT

Lieu(x)/transfo / Source

Compteur BT

Tension(s) de service :

Tension de service : 2x 230V

Lieu(x)

2. Facteurs d'influences externes

Le document des influences externes n'a pas pu nous être fourni. Nous vous rappelons que, suivant le Code du bien-être au travail - Livre III : Lieux de travail, Titre 2 : Installations électriques, les influences externes doivent être déterminées.

3. Description

Schémas des circuits : à prévoir.

Liste des installations de sécurité et/ou critiques : à prévoir.

Plan des installations de sécurité et/ou critiques : à prévoir.

II. MESURES ET ESSAIS

1. Dispositifs de mise à la terre

Plusieurs piquets

Terre commune à l'installation

Mesure déconnectée 6,24Ω

Emplacement du sectionneur de terre : sous TD

2. Mesures d'isolement

Les mesures effectuées ont donné des valeurs suffisantes

Faites en 2019

3. Appareils de mesure

Appareils de base dont l'agent est titulaire.

4. Divers

Compteur N° 89352907 TECO 50 A II



III. INFRACTIONS

Générale

- 1610 Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (L1: 2.8.1.; 3.1.3.; 5.3.6.1.; 5.3.6.2.; L3: 2.8.1.2.; 3.1.3.; 5.3.6.1.).
Nouvelle installation.
- F1 Fournir le PV de réception de votre installation.
- 1501 Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation (L1: 3.1.2.; 9.1.1.; 9.1.2.; L3: 3.1.2.; 9.1.1.).
- F6 Fournir le tableau des facteurs d'influences externes.
- F7 Fournir la liste des circuits critiques et/ou de sécurité.

TD extension

- 1602 L'accessibilité du tableau est à améliorer (L1: 5.3.5.1.; L3: 5.3.5.1.).

Local chaufferie

- 1302 Compléter les liaisons équipotentielles principales (eau, gaz, chauffage, climatisation, éléments métalliques de la structure de la construction ou éléments métalliques principaux d'autres canalisations pouvant propager potentiel et considérés commemasses) (L1: 4.2.3.2.; L3: 4.2.3.2.).
(Sur le chauffage).
- F4 Revoir le mode d'alimentation de la chaudière.
- 1708 Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (L1: 4.4.1.1.; 4.4.1.5.; 4.4.3.2.; L3: 4.4.1.1.; 4.4.1.5.; 4.4.4.2.).
(Entre TD chaufferie et chaudière).
- F5 Entrer la gaine du câble dans la boîte de dérivation.

IV. REMARQUES

Générale

- F3 Revoir la fixation du câble entre la crèche et le local colombophile.
- 1091 Interrupteur, prise de courant ou boîte de dérivation à reconditionner et/ou refixer.
Refixer cache borne de l'éclairage principale.

TD extension

- F2 Revoir la fixation de la face avant du TD.

V. TABLEAUX

Néant